

SYNTHESE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

BUDGET PRINCIPAL

Le résultat de l'exercice 2020 après intégration des restes à réaliser conduit à un **excédent global de clôture de 2 737 630,66 €** soit **2 807 080,48 €** d'excédent de la section de fonctionnement et 69 449,82 € de déficit de la section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes courantes : 5 586 405,45 €

- 70 - Produits du domaine : **220 016,42 € (-24,80%)**
Cette baisse par rapport au prévisionnel est liée essentiellement aux redevances d'occupation du domaine public (- 15 000 €) et aux produits de stationnement (- 4 000 €).
- 73 - Impôts et taxes : **3 080 499,42 € (+1,24 %)**
Cette augmentation s'explique essentiellement par l'application de la compensation de suppression de Taxe d'Habitation.
L'attribution de compensation de taxe professionnelle versée par la Communauté est établie à **1 270 656,00 €**.
- Dotations et participations : **756 620,27 € (-2,80%)**
Cette baisse est essentiellement liée à la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui est passée de 379 878 € en 2019 à 347 878 € en 2020 (perte de 32 000 €).
Les autres dotations (Passeport / Recensement...) sont également en diminution (- 9 865 €).
En parallèle, la Dotation Solidarité Rurale augmente légèrement (+3 991 €).
- Autres produits divers de gestion courante : **68 605,09 € (+ 37,37%)**
Ce compte retrace essentiellement les revenus des loyers et le produit des concessions pour l'occupation du domaine public par EDF, GDF, France Télécom, SFR. En hausse en raison notamment de la relocation de certains appartements.
- Remboursement sur rémunération personnel : **51 773,12 € (-4.42%)**
Il s'agit du remboursement par l'Etat du salaire de deux agents au musée recrutés en Contrat aidé et d'une participation de la DRAC pour le salaire d'un agent au Musée pour la réalisation du récolement et de l'animation (18 479,73 €) ainsi que du remboursement des arrêts maladies (33 293,39 €).

Les recettes exceptionnelles : 163 352,33 €

- Produit de cession d'immobilisations : **113 640,00 €**
- Autres **49 712,33 €**

Les dépenses courantes :

- Charges à caractère général : **1 453 336,50 € (+9,41%)**
Cette hausse est liée en grande partie aux dépenses de chauffage urbain (+ 34 000 €) et aux frais de maintenance (+ 5 830 €).
- Charges de personnel et assimilés : **2 237 847,07 € (+ 8,04%)**
Cette hausse est liée au recrutement de personnels nécessaire à la stabilisation statutaire des équipes.
- Charges de gestion courante : **529 043,07 € (-40,81%)**
Ce chapitre retrace :
 - Les subventions aux associations : 156 711 € (-12 975 €)
 - Le contingent au SDIS : 109 618 € (+918 €)
 - La subvention au CCAS : 85 000 € (- 500 €)
 - La subvention d'équilibre du budget principal au budget « location de salles » (196 555.02 €) n'existe plus compte tenu de la réintégration de cette structure au budget principal.
 - La contribution aux autres organismes : 51 908,93 € couvre notamment notre participation au SICECO (maintenance éclairage public, réparation sinistres candélabres).
- Charges financières : **135 445,45 € (+ 8,32%)**
- Charges exceptionnelles dont 11 950 € subvention aux associations : **18 149,45 €**

.....

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement se présente ainsi :

- 2 373 864,37 € en dépenses
- 1 553 012,41 € en recettes

En dépenses :

1) Les opérations financières (575 300,90 €) :

• Remboursement du capital des emprunts :	527 963,49 €
• Remboursement caution de logements :	1 060,90 €
• Autres	46 276,51 €

2) Les dépenses d'équipement (1 109 450,70 €) concernent notamment :

• Opérations courantes : (Logiciels, Mobilier, ordinateurs, matériels, ...)	90 159,03 €
• Voirie, Aménagements urbains, Eclairage public :	
➤ Réseaux de distribution d'eau / assainissement :	443 046,69 €
➤ Entretien et réparation de voiries :	290 718,60 €
➤ Installations de voiries :	49 920,00 €
• Espace vert/ Entretien/Services techniques/Police :	
➤ Achats matériels de transports :	63 416,59 €
➤ Végétaux, arbres :	2 735,80 €
• Entretien des bâtiments :	
➤ Travaux Hôtel de Ville :	12 407,43 €
➤ Travaux divers bâtiments scolaires :	66 368,65 €

En recettes :

• Taxe d'aménagement :	33 118,13 €
• Subventions :	
➤ <i>Etat et établissements nationaux :</i>	9 855,98 €
➤ <i>Département :</i>	86 485,85 €

- Remboursement avance du budget Chaufferie bois : **7 000,00 €**

Il convient également de prendre en compte les restes à réaliser constatés au 31/12/2020 à savoir les dépenses engagées, non payées dans l'année ainsi que les recettes notifiées et non encaissées :

- **En dépenses d'investissement : 1 478 696,00 €**
- **En recettes d'investissement : 1 380 260,00 €**

BUDGET CHAUFFERIE BOIS C.A. 2020

Le résultat de l'exercice 2019 conduit à un **excédent de clôture de 138 200,73 €** se décomposant comme suit :

- 106 359,71 € en excédent d'exploitation,
- 31 841,02 € en excédent d'investissement,

Les dépenses d'exploitation retracent :

- Une diminution des charges à caractère général principalement liée aux fournitures (- 28 467 €),
- La mise à disposition des agents des services techniques pour le fonctionnement de la Chaufferie Bois au titre de l'année 2019 n'a pas pu être comptabilisé sur cet exercice. Le montant (48 279,31 €) de 2020 reprend donc les 2 exercices.
- Les échéances d'intérêts de l'emprunt de 305 000 € : 5 712,85 €,

Les dépenses d'investissement retracent notamment :

- Les annuités de l'emprunt de 305 000 € souscrit : 27 333,32 €,
- Le remboursement de l'échéance de la dotation initiale : 7 000 € par an,
- L'amortissement des subventions : 47 522,73 €,

Les recettes d'investissement retracent :

- L'amortissement des travaux : 67 028,83 €